

DÉLIBÉRATION COMMUNE DE BAGES

Séance du 20 mars 2023

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : DEL2023-014

Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association ACTED pour l'opération « Séisme du 6 février 2023 en Turquie/Syrie »

L'an deux mil vingt-trois, le vingt mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAGES, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses délibérations, en session ordinaire, sous la Présidence de Mme CABRERA Marie, Maire.

Date de la convocation : le 09/03/2023

Étaient présents :

Marie CABRERA	Marie-Antoinette TAULERE	Louis REVARDY
Christine AURICHE	Pierre CAMPA	Robert STEFAN
Georges GUARDIA	Jean-Marie GUILLOY	Marie-Claire NATIVEL
Corine BORDES	Chantal FABRE	Patrice AYBAR
Bernard CONTON	Vincenzo ROMANO	Ludovic ROBERT
Marjorie POHYLSKI	Jean LOPEZ	
Adrien MOGLIA	Elizabeth MOLINA	
Anaïs CAZORLA	Sylvain GARCIA	
Olivier BATLLE	Jennifer FERNANDES	

Étaient représentés :

Nelly MARTINEAU	a donné pouvoir à	Marie CABRERA
Kadi BEN ABDESLEM	a donné pouvoir à	Georges GUARDIA
Emmanuel LEHMANN	a donné pouvoir à	Christine AURICHE
Elodie FERNANDEZ	a donné pouvoir à	Adrien MOGLIA

Étaient absents : /

Madame AURICHE Christine est désignée Secrétaire de séance.

Nombre de membres présents :	23	Nombre de procurations :	4	Nombre d'absent :	0	Nombre de votants :	27
------------------------------	----	--------------------------	---	-------------------	---	---------------------	----

Madame Le Maire expose à l'assemblée qu'en date du Lundi 6 février 2023, deux séismes de magnitude 7,8 et 7,5 ont frappé la Turquie et la Syrie, suivies de violentes secousses tout au long de la journée causant un lourd bilan humain. Près de 45 000 personnes ont perdu la vie dans les séismes. Plus de 105 000 personnes ont été blessées et des milliers d'immeubles se sont effondrés, laissant de nombreuses personnes sans abri.

L'AMF soutient notamment les opérations de l'ONG française ACTED, dont elle est partenaire et qui est présente dans la région. Ces opérations visent à apporter une aide humanitaire d'urgence dans les deux pays, par la provision de repas chauds, d'eau et de kits d'abris d'urgence, et en Syrie par l'approvisionnement en eau et en électricité

.../...
.../...
Accusé de réception en préfecture
066-216600114-20230320-DEL2023-014-DE
Date de télétransmission : 21/03/2023
Date de réception préfecture : 21/03/2023

Séance du 20 mars 2023

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : DEL2023-014

Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association ACTED pour l'opération « Séisme du 6 février 2023 en Turquie/Syrie »

.../...

ACTED est une ONG Française de solidarité internationale. Deuxième ONG Française, ACTED a pour vocation de soutenir les populations vulnérables à travers le monde en apportant une réponse humanitaire adaptée aux besoins précis des populations dans les situations de crise

Madame Le Maire propose l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité (24 voix POUR (20 présents + 4 procurations) : Mme CABRERA M. + procuration MARTINEAU N., Mme AURICHE C. + procuration LEHMANN E., M. GUARDIA G. + procuration de BEN ABDESLEM K., Mme BORDES C., M. CONTON B., Mme POHYLSKI M., M. MOGLIA A. + procuration FERNANDEZ E., Mme CAZORLA A., M. BATLLE O., Mme TAULERE M.A., M. CAMPA P., M. GUILLOY JM., M. ROMANO V., M. LOPEZ J., Mme MOLINA E., M. GARCIA S., Mme FERNANDES J., M. STEFAN R., M. AYBAR P., M. ROBERT L - **3 voix ABSTENTION :** Mme FABRE C., M. REVARDY L., Mme NATIVEL M.C) **décide :**

- **D'ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle d'un montant total de 1 000 € (mille euros) au profit de la Turquie et de la Syrie.
- Le versement sera effectué au bénéfice de l'Association ACTED 33, rue Godot de Mauroy 75009 Paris.
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à finaliser le présent dossier en lien avec le Trésorier et à signer tout acte ou document à intervenir concernant la mise en œuvre de la présente délibération dont notamment les courriers ou conventions nécessaires au versement de cette subvention exceptionnelle.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN MAIRIE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le secrétaire de séance,

Pour copie conforme,

Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
066-216600114-20230320-DEL2023-014-DE
Date de télétransmission : 21/03/2023
Date de réception préfecture : 21/03/2023